



COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE

Palais de la Paix, Carnegieplein 2, 2517 KJ La Haye, Pays-Bas

Tél : +31 (0)70 302 2323 Télécopie : +31 (0)70 364 9928

Site Internet : www.icj-cij.org

Communiqué de presse

Non officiel

N° 2010/40

Le 7 décembre 2010

Instance introduite par la République du Costa Rica contre la République du Nicaragua

Demande en indication de mesures conservatoires

La Cour tiendra des audiences publiques du mardi 11 au jeudi 13 janvier 2011

LA HAYE, le 7 décembre 2010. La Cour internationale de Justice (CIJ), organe judiciaire principal des Nations Unies, tiendra des audiences publiques en l'instance introduite par la République du Costa Rica contre la République du Nicaragua, du mardi 11 au jeudi 13 janvier 2011, au Palais de la Paix, à La Haye, où la Cour a son siège.

Les audiences seront consacrées à la demande en indication de mesures conservatoires déposée par le Costa Rica (voir communiqué de presse n° 2010/38).

Programme des audiences

— Premier tour d'observations orales

Mardi 11 janvier 2011 10 heures-13 heures : Costa Rica

15 heures-18 heures : Nicaragua

— Deuxième tour d'observations orales

Mercredi 12 janvier 2011 16 h 30-18 heures : Costa Rica

Jeudi 13 janvier 2011 16 h 30-18 heures : Nicaragua

*

NOTE À LA PRESSE ET AU PUBLIC

1. Les séances se tiendront dans la grande salle de justice du Palais de la Paix. Les téléphones portables sont admis à condition d'être éteints. Tout appareil en infraction sera temporairement confisqué.

2. **La procédure d'accréditation en ligne est ouverte aux médias jusqu'au vendredi 7 janvier 2011 à minuit.** Tous les détails pratiques figurent dans l'avis aux médias (2010/i) joint au présent communiqué.

3. **Une procédure d'admission en ligne est en vigueur pour les groupes et visiteurs individuels** (à l'exception des représentants du corps diplomatique) qui devront soumettre leur demande sur le site de la Cour (cliquer sur «Assister à une audience») **avant le vendredi 7 janvier 2011 à minuit.**

4. Les comptes rendus des audiences seront publiés quotidiennement sur le site Internet de la Cour, avec un délai approprié pour la publication en ligne des traductions. Le dernier jour des audiences, un communiqué de presse sera distribué et mis en ligne pour présenter les conclusions des Parties.

Département de l'information :

M. Andreï Poskakoukhine, premier secrétaire de la Cour, chef du département (+31 (0)70 302 2336)
M. Boris Heim, attaché d'information (+31 (0)70 302 2337)
Mme Joanne Moore, attachée d'information adjointe (+31 (0)70 302 2394)
Mme Genoveva Madurga, assistante administrative (+31 (0)70 302 2396)